



## **Félicitations à Alain Lambert pour son vote au Congrès de Versailles.**

Je tiens à exprimer à Alain LAMBERT, mon successeur, mon plein et entier soutien dans la décision prise de voter pour la Réforme Constitutionnelle, lors du Congrès de Versailles.

Je saisis parfaitement ses mises en garde financières, exprimées légitimement, lors du vote au Sénat, puisque aucun risque de rupture de la majorité n'existait.

En revanche, je regrette vivement que le Sénat de la République n'ait pas cru devoir retenir l'amendement déposé par le sénateur Alain LAMBERT, d'ailleurs rejeté à peu de voix, qui aurait obligé les gouvernements à venir, à présenter des budgets, en équilibre ; évitant de reporter sur nos enfants et petits-enfants, des déficits, financés par l'emprunt, alourdissant encore la dette de la France.

Ce vote final positif du Sénateur Alain LAMBERT, au Congrès de Versailles est un acte de loyauté, à l'égard du Président de la République, mais également, à l'évidence, un acte de responsabilité politique. Sa voix ayant été décisive dans l'adoption de la réforme constitutionnelle. Alain LAMBERT ne vote jamais contre son camp. Je l'approuve, le félicite et l'en remercie.

Gérard Burel, Président Honoraire du Conseil général de l'Orne.